

**2013/5567 - Attribution d'une subvention de 1 000 euros à l'Association Kulteco pour la promotion de la mode éthique et d'une consommation respectant l'homme et son environnement à travers le Festival annuel "Kulteco" du 13 mai au 1er juin 2013** (Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat) (BMO du 17/06/2013, p. 1344)

Rapporteur : Mme RIVOIRE Françoise

**Mme RIVOIRE Françoise**, rapporteur : Avis favorable de la Commission pour l'attribution d'une subvention à l'Association Kulteco pour la promotion de la mode éthique. C'est un beau festival qui travaille avec différentes structures et notamment le village des créateurs.

**M. LE MAIRE** : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)